

La Lettre d'information communale



ÉLECTIONS EUROPÉENNES LE 9 JUIN

Le fonctionnement de l'Union Européenne repose sur un « triangle institutionnel » composé de trois institutions, la Commission européenne (qui défend l'intérêt général de l'Union Européenne), le Conseil de l'Union Européenne (qui représente et défend les intérêts des Etats membres) et le Parlement européen (qui représente la voix des citoyens de l'Union).

C'est dans ce triangle que vont être définies les politiques et lois européennes (ex. directives, règlements) qui s'appliqueront ensuite dans toute l'Union Européenne pour répondre à la plupart des priorités de la population : environnement, sécurité, migrations, politiques sociales, droits des consommateurs, économie, état de droit et bien d'autres domaines encore.

Cette année, 450 millions de citoyens européens représentant les 27 pays de l'Union Européenne, éliront, entre le jeudi 6 et le dimanche 9 juin, au suffrage universel direct à un seul tour, leurs 720 représentants au Parlement européen ; et cela pour 5 ans.

En France, nous sommes attendus aux urnes le **dimanche 09 juin** prochain pour élire nos 81 députés qui siègeront à Strasbourg.

Dans un monde de plus en plus complexe, l'Union Européenne fait face à des défis globaux qu'aucun pays de l'UE ne peut relever seul. Répondre à ces nombreux défis n'est pas une mince affaire ; les élections européennes ont donc un réel enjeu : on compte sur vous le 9 juin !

Thierry RESTIF, Maire de Retiers

GROS PLAN

UN QUATRIÈME BUREAU DE VOTE À RETIERS

Les bureaux de vote seront ouverts le **dimanche 9 juin 2024 de 8h à 18h pour les élections européennes.**

A Retiers, ces élections seront marquées par une nouveauté : avec l'augmentation du nombre d'habitants et du nombre d'électeurs, la Commune est désormais découpée en **4 bureaux de vote**, afin de ne pas dépasser 800 à 1000 électeurs par bureau.



Tous les bureaux de vote sont situés au centre polyvalent, un quatrième bureau de vote étant installé dans la galerie (salle attenante au centre polyvalent - ancien Espace Jeunes).

Une carte électorale sera éditée uniquement pour les personnes qui sont affectées dans ce nouveau bureau et pour les personnes nouvellement inscrites. Pour les autres, la dernière carte d'électeur date de 2022.

Pour rappel, pour pouvoir voter, l'électeur doit se rendre le jour du scrutin dans son bureau de vote muni de sa carte d'électeur et il doit impérativement présenter une pièce d'identité.

En cas d'indisponibilité, il est possible de donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales de Retiers mais également inscrit dans une autre commune. L'électeur doit compléter le Cerfa 14952*03 et renseigner le Numéro national d'électeur (présent sur la carte électorale) du man-

dant et du mandataire. Ce document sera à valider devant une autorité habilitée (gendarmerie, commissariat ou tribunal judiciaire de proximité). Il peut également se connecter sur maprocuracion.gouv.fr pour effectuer la démarche, soit en semi-dématérialisée (l'électeur doit se rendre à la gendarmerie ou au commissariat pour valider sa procuration), soit en dématérialisée « totale » s'il possède une nouvelle pièce d'identité (CNIE) et que son identité numérique est certifiée France Identité.

Pensez à faire vos démarches le plus tôt possible, en raison des délais d'acheminement et de traitement de la procuration.

La Commune de Retiers recherche des bénévoles pour le dépouillement à partir de 17h45 le 9 juin. Si vous êtes intéressé.e, merci de contacter le service « Elections ».

➡ Renseignements auprès du Service « Elections » : 02 99 43 41 86

CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

- Mai**
- Lu 6** Concours de Palet Martigné-Ferchaud - Parc des expositions
 - Lu 13** Palet Sainte-Colombe - Parc des expositions
 - Ma 14** 14h Club Retiers à la salle polyvalente, jeux divers
 - Lu 27** Palet Coësmes - Parc des expositions
 - Ma 28** 14h Club Retiers à la salle polyvalente, jeux divers
 - Ve 31** Après-midi dansant à la salle polyvalente animé par Thierry SIMON

JARDINS DES FÉES

Il reste trois parcelles à louer au niveau des jardins partagés situés route de Martigné. Si vous êtes intéressé.e, vous pouvez contacter le ➡ 06 85 93 21 85

RAID FAMILLE 2024

Samedi 8 juin de 14h à 17h à l'étang de la Forge de Martigné-Ferchaud, **2^{ème} Raid Famille organisé par l'Office des sports du Pays de la Roche aux Fées.** Venez découvrir en famille (1 enfant à partir de 8 ans/ 1 parent) les différentes activités : prologue en course à pied (800m) suivi d'un parcours VTT (4kms), ensuite les équipes se répartissent sur les différentes activités sportives (kayak, VTT C.O, escalade, biathlon laser, tir à l'arc et épreuves surprises).
➡ Inscriptions : 07 50 33 20 82 sebastien.goujon@osprf.asso.fr



ACTIV'GYM

En mai et juin, portes ouvertes de l'association vous permettant de découvrir les différentes activités proposées :

- **Pilates** : les lundis de 19h30 à 20h30 et les jeudis de 17h30 à 18h30 (dojo),
- **Fitness** : les jeudis de 18h45 à 19h45 (dojo),
- **Gym douce** : les vendredis de 9h15 à 10h15 (salle de danse) ➡ 06 19 73 55 60

RANDONNÉES PÉDESTRES

Organisées par l'association « Chemins et Randonnées »

- 4/5** Fercé, Haut Pays et Val Semnon (12.5 km, 10.5 km et 7.5 km). Départ à 14 h, parking du centre de Fercé. Covoiturage 13h40.
- 12/5** Sortie à la journée avec Rannée à Fougères (dimanche).
- 18/5** Drouges « Les Braconniers » (12 km, 11.200 km et 8 km). Covoiturage à 13h45.
- 25/5** Plêchâtel-St Senoux (10 km, 9 km et 8 km). 14h, parking de la plage de Plêchâtel. Covoiturage 13h15.
- 1^{er}/6** La Chapelle Erbrée (10.5 km, 9 km et 8 km). 14h, parking de la salle de sports à la Chapelle Erbrée. Covoiturage 13h15.

Départ covoiturage : parking Miescisco.
➡ 06 84 40 78 36

Services municipaux

- MAIRIE**
02 99 43 51 41
(La Mairie sera fermée les vendredi 10 et samedi 11 mai ainsi que le samedi 18 mai. Ouverture exceptionnelle à 15h le mercredi 22 mai)
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h00>12h00 et 14h30>17h00
Jeudi & samedi : 9h00>12h00
- Permanences des élus**
06 46 41 41 92
(En cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la Mairie)
- | | |
|----------|---------------------------|
| Lundi | 9h30>12h00 et 14h00>18h00 |
| Mercredi | 15h30>18h30 |
| Vendredi | 9h30>13h00 |
| Samedi | |
- SERVICE URBANISME**
02 99 43 09 20
Lundi, mardi : 9h00>12h00/14h30>17h00
Mercredi et jeudi : 9h00>12h00
Vendredi : 9h00>12h00/14h30>16h00
- SERVICE TECHNIQUE**
02 99 43 09 16
Lundi, mardi : 9h00>12h00/14h30>17h00
Mercredi et jeudi : 9h00>12h00
Vendredi : 9h00>12h00/14h30>16h00
- MÉDIATHÈQUE**
02 99 43 68 63
Lundi : 15h30>18h30
Mardi : 9h30>12h00 et 14h00>18h00
Mercredi et jeudi : 9h00>12h00
Vendredi : 14h00>18h00
Samedi : 9h00>12h00 et 14h00>18h00
- DÉCHETTERIE**
02 99 43 40 17
Lundi : 10h00>12h00
Mardi : 9h00>12h00 et 14h00>18h00
Mercredi : 14h00>18h00
Jeudi : 9h00>12h00 et 14h00>18h00

Permanences (sous réserve que des permanences soient annulées)

- ASSISTANTE SOCIALE CDAS**
Communauté de communes
Tous les mardis
RDV 02 22 93 68 00
- ASSISTANTE SOCIALE MSA**
Centre Social de La Guerche
RDV 02 99 96 22 44
- CAF**
Permanence le vendredi 24 mai
Bureau 1 de la mairie
Uniquement sur RDV Compte CAF ou au 3230
Permanence du service social de la CAF
Bureau 2 de la mairie
Uniquement sur RDV au 02.99.53.97.85 ou par mail accompagnementsocial@caf35.caf.fr ou via le CAF.fr
- CARAC**
Renseignements 09 69 32 50 50
- CARSAT**
RDV 39 60
- CICAS**
Centre d'information, Conseil et Accueil des Salariés
0820 200 189
- CLIC (aide aux personnes âgées, handicapées)**
Roche aux Fées Communauté
Un lundi sur deux de 9h à 12h
RDV 02 23 55 51 44
- MISSION LOCALE**
Communauté de communes
Roche aux Fées
Le mardi et le vendredi
RDV 02 99 75 18 07
- POINT ACCUEIL EMPLOI**
Communauté de communes
Lundi, mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le mercredi de 10h à 12h
RDV 02 99 43 64 87
- PIMMS (aide aux démarches administratives)**
Communauté de Communes : les jeudis de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30.
Gratuit et sans rendez-vous
- SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)**
Le lundi de 16h à 18h et le mardi de 10h à 12h
Sans rendez-vous au 18 rue Auguste Pavie à Retiers.
- CONSEILLER EN ÉCONOMIE CPAM**
Accueil à Janzé ou La Guerche,
RDV 36 46
- SOCIALE ET FAMILIALE CDAS Janzé**
RDV 02 22 93 68 00
- NOURRISSONS**
Communauté de communes
16 rue Pasteur
Permanence puériculture : jeudi 23 mai après-midi
Consultations infantiles : jeudi 23 mai matin
RDV 02 22 93 68 00
- RELAIS PETITE ENFANCE**
Communauté de communes
mardi : 16h>19h
vendredi : 14h>17h30
RDV 02 99 43 44 16
- MAISON MÉDICALE DE GARDE**
Centre Hospitalier - rue Armand Jouault - Janzé - 02 99 43 44 45
Samedi : 12h>20h
Dimanche : 8h>20h
En dehors de ces horaires, appeler le 15.
- PHARMACIES DE GARDE**
contacter le 32 37
- BOUTIQUE DE GESTION**
RDV 02 99 86 07 47
- POINT INFORMATION JEUNESSE**
Communauté de communes
Le mercredi 14h30-19h (16h30 pendant les vacances scolaires). Autres créneaux sur RDV 06 45 61 84 84
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SERVICE HABITAT**
Communauté de communes
1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois - 10h>12h
RDV 02 99 43 64 87
- ARCHITECTE-CONSEIL**
Mairie de Retiers (services techniques)
Mardi 7 mai matin, mardi 4 juin matin
RDV en Mairie 02 99 43 51 41
- CONCILIATRICE DE JUSTICE**
Mercredis 15 et 29 mai matin, salle de la mairie.
RDV au 02 99 43 51 41
- PERMANENCES JURIDIQUES**
Notaire et avocat
RDV 02 99 43 64 87
- SECOURS CATHOLIQUE**
- Permanence rue des Colonels Dein les samedis de 10h-12h
- Local meubles rue de la Tannerie : le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h
sc240retiers@gmail.com ou 06 31 82 22 74

État civil

- NAISSANCE**
20/03> Lou DIOT, 45 rue des Colonels Dein
- DÉCÈS**
13/03> Paul PILARD, 3 Square de La Fontaine
14/03> Marie GASTEL veuve NOËL, 10 rue Lamennais
18/03> Louis CADOT, 22 Les Bléries
- MARIAGE**
23/03> Anthony REZÉ et Delphine DELAUNAY, 6 Les Burons à Thourie
- 23/03> Louis COUTURIER, 15 Square Jeanne Jugan
- 05/04> Bernadette JANAUULT veuve MARTIN, 10 rue Lamennais

VIDE GRENIERS

Dimanche 5 mai, au Parc des Expositions, vide-greniers organisé par l'Association des Parents d'Élèves de l'École Publique Edouard Mahé.
Accueil du public de 8h30 à 17h30.
Tarifs : 4 € les 3 mètres linéaires en intérieur (limité à 6 m) et 2 € les 2 mètres linéaires en extérieur (limité à 8 m). Pièce d'identité obligatoire.
Restauration et buvette sur place.
➡ Réservation obligatoire : 06 22 48 75 00
apeepretiers2017@gmail.com



BALADE VÉHICULES ANCIENS

Dimanche 5 mai vers 11h15, passage de la balade des véhicules anciens organisée par l'Avenir Rannéen Musique (du « Haut Village » (route du collège), rue Le Braz, rue Foch, Place Saint-Pierre et direction Arbrissel). Passage en 2 groupes distants de 5mn.

EVS CROCQ'VACANCES

- **Parentalité** : **Surprise Sortie « Nature » : samedi 18 mai de 9h30 à 14h**, RDV à l'EVS, prévoi des bottes et pique-nique. Inscription obligatoire. Programme parentalité consultable sur le site de l'EVS Crocq'vacances.
- **Vie associative**
Assemblée générale : vendredi 31 mai à 18h à la salle polyvalente d'Essé.
- **Repair Café** : **Samedi 8 juin de 10h à 18h** au Gentieg à Janzé, le Repair café de Retiers et ses réparateurs participeront au village du réemploi organisé par le SMIC-TOM. Nombreuses animations et ateliers pour tous, autour du réemploi des matières et des objets. Grande zone de gratuité, défilé de mode
- **Accueil de loisirs** : **Thèmes : le monde des insectes** (vacances de printemps) et **Amusons-nous autour des fruits et légumes** (mercredis de mai). Ouverture du portail pour les inscriptions d'été le 26 mai.
- **Séjours d'été** : **Séjours dans la Sarthe en pleine nature** (base de plein air Moulin le Carbonnel). Au programme : canoë, tir à l'arc, accrobranche, escalade, course d'orientation...

Du 8 au 12 juillet : enfants de CE1/CE2 en septembre
Du 15 au 19 juillet : enfants de CM1/CM2 en septembre
Du 22 au 26 juillet : enfants de 6^{ème}/5^{ème} en septembre
Du 22 au 26 juillet : ados à partir de la 4^{ème}
Inscriptions aux séjours : ouvertes aux familles fréquentant régulièrement l'accueil de loisirs et à partir du 6 mai pour les autres familles.
➡ 02 99 43 69 27 (séjours enfants)
07 66 81 13 84 (séjours ados).

- **Espace Jeunes** : **Stage du 30 avril au 2 mai, découverte des trucs et astuces pour se sentir bien dans son corps.** Sur inscriptions, 12 places.
- **Atelier smoothie** : **samedi 18 mai** et **Sortie nature : samedi 25 mai.**
- Tout le mois** : nombreux jeux en extérieur.
- **Projets jeunesse** : **Fermeture du pôle jeunesse du mercredi 8 au lundi 13 mai.**
- Soirée projet Italie** : **vendredi 17 mai de 17h à 22h.** Au programme, organisation de la charte de vie collective et rédaction des demandes de subventions individuelles.
- Soirée débat** : **vendredi 31 mai de 17h à 22h**, sur le thème de la **santé mentale**, en partenariat avec Coralie du Point Information Jeunesse (apporter son repas).
➡ Inscriptions : 07 66 81 13 84
Insta @polejeunesseretiers

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL

Prochain conseil le 13 mai 2024

AVENANT TRAVAUX RUE LANCELOT

Approbation de l'avenant de l'entreprise PIGEON d'un montant de + 4 412,20 € HT pour la fourniture et la pose de tampons pour les différents réseaux, de bordures et de regards. Le montant total du marché, suite à cette modification, est porté de 620 294,51 € HT à 624 706,71 € HT soit 749 648,05 € TTC.

ACCEPTATION DU DON

Acceptation du don d'une partie de la collection de livres et d'œuvres d'Henri MAHÉ appartenant à Monsieur Éric MAZET.

INDEMNITÉS DES ÉLUS

Le Conseil prend connaissance de l'état récapitulatif des indemnités perçues par les élus pour l'année 2023.

TAUX IMPOSITION 2024

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2024 par rapport à 2023 :

Foncier bâti :	36,36%
Foncier non bâti :	30,79%
Taxe d'habitation :	13,30 %

VOTE DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2023 ET BUDGETS 2024

1. COMMUNE
Le Compte Financier Unique 2023 peut se résumer comme suit :

	SECTION FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT
Recettes réalisées	4 661 934.84 €	684 046.35 €
Dépenses réalisées	4 154 616.02 €	1 085 280.50 €
Résultat de clôture	+ 507 318.82 €	- 401 234.15 €
Résultat antérieur reporté	201 177.89 €	507 535.60 €
Résultat capitalisé au 31/12/2023	+ 708 496.71 €	+ 106 301.45 €

Le conseil municipal décide d'affecter sur le budget 2024 l'excédent de fonctionnement capitalisé en recettes d'investissement pour 708 496,71 €.

- Budget primitif :

Le budget 2024 s'équilibre comme suit :
- section de fonctionnement : 4 776 597,30 €
- section d'investissement : 3 849 438,69 €

2. ASSAINISSEMENT

Le Compte Financier Unique 2023 peut se résumer comme suit :

	SECTION FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT
Recettes réalisées	317 375.95 €	180 021.98 €
Dépenses réalisées	345 006.73 €	211 520.35 €
Résultat de clôture	- 27 630.78 €	- 31 498.37 €
Résultat antérieur reporté	+ 157 340.34 €	- 8 358.46 €
Résultat capitalisé au 31/12/2023	+ 129 709.56 €	- 39 856.83 €

Le conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 2023 sur le budget 2024 en recettes d'investissement pour 39 900,00 € et en recettes de fonctionnement pour 89 809,56 €.

- Budget primitif :

Le budget 2024 s'équilibre comme suit :
- section de fonctionnement : 440 699,34 €
- section d'investissement : 349 634,00 €

FAÏTES DU SPORT

Dès à présent, réservez votre **samedi 29 juin** ! La Commune de Retiers en partenariat avec les associations sportives restériennes organise un grand événement « **Faïtes du sport** », dans le cadre de **Terre de Jeux 2024 et des JO de Paris**.

Ambiance conviviale assurée, bonne humeur, découverte des différents sports seule, en famille et entre amis.
Venez nombreux !

3. LOTISSEMENT LA CLÉ DES CHAMPS

Le Compte Financier Unique 2023 peut se résumer comme suit :

	SECTION FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT
Recettes réalisées	101 597.74 €	71 128.81 €
Dépenses réalisées	90 093.01 €	28 649.58 €
Résultat de clôture	11 504.73 €	42 479.23 €
Résultat antérieur reporté	-0.18 €	- 71 128.81 €
Résultat capitalisé au 31/12/2023	+ 11 504.55 €	- 28 649.58 €

Le conseil municipal décide de reporter l'excédent de fonctionnement 2023 sur le budget 2024 en dépenses de fonctionnement pour 11 504,55 €.

Budget primitif :

Le budget 2024 s'équilibre comme suit :
- section de fonctionnement : 85 648,16 €
- section d'investissement : 68 773,16 €

4. LOTISSEMENT PAVIE

Le Compte Financier Unique 2023 peut se résumer comme suit :

	SECTION FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT
Recettes réalisées	1 835 004.01 €	443 370.36 €
Dépenses réalisées	1 483 322.93 €	1 455 034.81 €
Résultat de clôture	351 681.08 €	- 1 011 664.45 €
Résultat antérieur reporté	0.27 €	1 056 629.64 €
Résultat capitalisé au 31/12/2023	+ 351 681.35 €	+ 44 965.19 €

Le conseil municipal décide de reporter l'excédent de fonctionnement 2023 sur le budget 2024 en recettes de fonctionnement pour 351 681,35 €.

- Budget primitif :

Le budget 2024 s'équilibre comme suit :
- section de fonctionnement : 2 504 438,72 €
- section d'investissement : 1 533 938,37 €

5. LOTISSEMENT DU SABOT DORÉ

Le Compte Financier Unique 2023 peut se résumer comme suit :

	SECTION FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT
Recettes réalisées	277 112.70 €	423 309.50 €
Dépenses réalisées	277 112.80 €	277 112.70 €
Résultat de clôture	-0.10 €	146 196.80 €
Résultat antérieur reporté	0.19 €	- 157 309.50 €
Résultat capitalisé au 31/12/2023	+0.09 €	- 11 112.70 €

Le conseil municipal décide de reporter l'excédent de fonctionnement 2023 sur le budget 2024 en recettes de fonctionnement pour 0,09 €.

- Budget primitif :

Le budget 2024 s'équilibre comme suit :
- section de fonctionnement : 784 774,29 €
- section d'investissement : 786 881,90 €

VENTE DE MATÉRIELS

Suite à la décision de travailler avec un ESAT pour la préparation et la livraison des repas au restaurant scolaire, certains matériels du restaurant scolaire Le Braz n'ont plus d'utilité pour la commune. L'Assemblée autorise la vente de ces biens.

CESSIONS ET ACQUISITIONS 2023

Approbation du bilan des acquisitions et cessions foncières pour l'année 2023 tel que présenté.

BALAYAGE DES RUES

A partir de 6h30, le **mardi 7 mai** dans les lotissements et le **mercredi 15 mai** dans l'agglomération. Merci de laisser libres les voies pour faciliter l'opération.

RECHERCHE APPRENTI.E

La Commune de Retiers recherche une.e apprenti(e) **1^{ère} Bac Pro aménagements paysagers à compter de septembre 2024 pour intégrer le service « Espaces Verts » de la ville de Retiers.**
➡ 02 99 43 41 83

SORTIE À DINARD : SENIORS

Mardi 18 juin, sortie à destination des seniors à Dinard avec déjeuner au restaurant.

➡ 02 99 43 41 82

COMMÉMORATION

Dimanche 5 mai à 10h30, départ du cortège devant la Mairie, 10h45, cérémonie religieuse, 11h45, dépôt de Gerbes au Monument aux Morts, allocution, remise de médaille et 12h15, vin d'honneur au Centre Polyvalent.

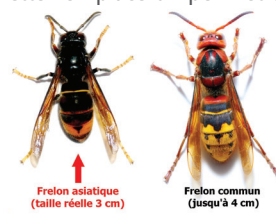
LUTTE CONTRE LES FRELONS

A Retiers, la destruction des nids de frelons européens et asiatiques est prise en charge.

Pour :

- **Les frelons européens** : adressez-vous à la mairie, une entreprise spécialisée interviendra et la Mairie prendra à sa charge la facture.

- **Les frelons asiatiques** : contactez le FGDON 35 au 09 75 53 57 91, mettez en place un périmètre de sécurité et n'engagez pas seul la destruction du nid. Roche aux Fées Communauté prend à sa charge la facture.



➡ **En cas de doute sur l'espèce, contactez la Mairie au 02 99 43 51 41.**

AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Pour rappel : **il est interdit de laisser les chiens divaguer sur la voie publique, selon l'article L211-23 du code rural.** Un chien est considéré en état de divagation lorsqu'il est hors de portée de voix de son maître ou à plus de 100 mètres de lui. Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés (propriétés privées).. et sur le bord des cours d'eau, étangs. Les chiens peuvent causer des accidents, des morsures, faire peur au bétail... **Vous devez tenir votre chien en laisse s'il présente un danger pour les personnes ou d'autres animaux domestiques.** Vous êtes responsable des dommages que votre chien peut causer. Le non-respect de ces règles peut entraîner une amende, des frais de mise en fourrière...

PLUMICUM

Depuis le **1er avril**, Pascaline LEMASSON, chargée de communication expérimentée, propose ses services aux commerçants/artisans, aux entreprises, aux associations et aux collectivités. Pascaline devient leur chargée de communication dédiée, pour des missions de conseil et des prestations à la carte.
➡ 06 24 98 67 43
En savoir plus : www.plumicum.fr



JOBS D'ÉTÉ

Pour la période estivale, la Résidence Pierre et Marie Curie de Retiers recherche :

- **Agent(e) de service hospitalier et/ou aide-soignant(e)** : accompagnement des résidents dans leur quotidien

- **Agent(e) de service hospitalier** : ménage, hôtellerie, lingerie, plonge...
➡ soins@mdr-retiers.fr (Caroline SALMON)

IMPÔTS

Mardi 14 mai de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 au Trésor public, rue Mermoz, permanence pour vous aider à compléter votre déclaration sur le revenu (sans rendez-vous).

La date limite pour transmettre votre déclaration papier est fixée au 21 mai à 23h59 et au 30 mai à 23h59, en ligne.

DÉCHETS

Distribution de sacs jaunes : Pour les habitants collectés en porte-à-porte, deux rouleaux de sacs jaunes vous seront déposés sur votre boîte aux lettres entre fin mai et mi-juin.

Village du réemploi et de la réparation

Samedi 8 juin de 10h à 18h au Gentieg à Janzé, événement participatif, ouvert à tous : astuces afin de moins jeter, réparer, recycler, bonnes pratiques, animations, expositions, conférences...
Entrée libre.

➡ www.smictom-sudest35.fr

BRADERIE DU SECOURS CATHOLIQUE

Samedi 4 mai de 9h à 13h au presbytère, 2 rue des colonels Dein, braderie festive : vente de vêtements, vaisselle, livres et objets divers. Vente de crêpes.

DON DU SANG

Lundi 3 juin de 14h30 à 19h à la salle polyvalente, organisé par l'Établissement Français du Sang. Merci de vous inscrire sur : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

BISTROT MÉMOIRE

Jeudi 16 mai de 15h à 17h30 au Potager de Lily, le Bistrot Mémoire a pour thème « **Découverte de la médiation animale** » en présence de Fanny CALAFELLE de « L'instant Médiation ». Gratuit, sans inscription, seules les consommations sont payantes.
➡ 02 99 47 04 50

UTL

Lundi 13 mai à 14h30 à Martigné-Ferchaud, conférence « **L'origine de l'écriture et l'art de l'enluminure** » animée par Guy FONTAINE, passionné par l'enluminure et enlumineur amateur.
➡ 02 99 44 48 16

MÉDIATHÈQUE

Fermeture de la médiathèque le **vendredi 10** et **samedi 11 mai**.

■ **Mini ciné : Mercredi 22 mai** à 16h15 à la Médiathèque, projection d'un film d'animation, à partir de 5 ans (durée 1h17). Réservation conseillée.

■ Retrouvez vos rendez-vous habituels :

Bébés lecteurs en musique : Mercredi 15 mai à 9h30 et à 10h15, pour les tout-petits de 3 mois à 3 ans, sur inscription.

La Tête dans les histoires : Mercredi 13 septembre à 16h avec Fanny CORBÉ à partir de 4 ans.
➡ 02 99 43 68 63

EXPOSITION

Jusqu'au 24 mai à la Galerie de la Résidence Pierre et Marie Curie de Retiers, **exposition des peintures de Colette BOUÉ « Voyage à travers les couleurs ».** ➡ 02 99 43 51 03

CULTURE POUR TOUS AU PAYS DES FÉES

■ **Scrabble : jeudi 16 mai** à 14h – la Galerie (cour de la Mairie). Merci de venir avec son jeu de scrabble.

➡ 02 99 43 62 36

■ **Dictée : mercredi 22 mai** et le **5 juin** à 14h, salle 2 (cour de la Mairie). ➡ 02 99 43 57 02

■ **Jeu des chiffres et des lettres** : Après la dictée à 14h30, salle 2 (cour de la Mairie). ➡ 02 99 43 57 02

■ **Atelier Mémoire : jeudi 23 mai** de 9h30 à 11h30, salle 2 (cour de la Mairie). ➡ 02 99 43 67 26

RÉCRÉATIONS RESTÉRIENNES

■ Boîte à livres : Depuis le 7 avril,

vous pouvez prendre et déposer des livres dans la limite du raisonnable (sous le préau de la cour de la Mairie).

■ Crochet Amigurumi :

mercredi 22 mai à 14h à 17h, salle 1. ➡ Inscriptions : 06 40 23 73 91

■ **Log Cabin : jeudi 23 mai** de 14h à 17h, salle 2.

➡ Inscription : 06 75 01 51 90

■ **Atelier Restauration harmonium** : découvrir la restauration d'harmonium à Retiers, Inscriptions au 06 47 10 81 13

■ Nouvelles créations :

Fabrication Nichoirs avec les Restassiettes : Inscriptions au 06 47 10 81 13,

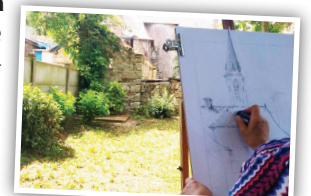
Les moments sucrés : samedi 21 septembre 14h à 18h, dans la cuisine l'EVS Crocq'vacances.

➡ Inscriptions : 06 47 10 81 13



CONCOURS DE DESSIN/PEINTURE

Lundi 20 mai à 8h à Brie, Roche aux Fées Communauté organise un **concours de dessin/peinture ouvert à tous**, mais également : **châlet de lecture sur le bord de l'étang** et à 16h30, lecture d'album, lieu de dessin pour les enfants. Inscription en Mairie de Brie entre 8h et 12h. Petite restauration sur place.



CONCERT

Dimanche 19 mai à 17h en l'église Saint-Pierre de Retiers, **concert de musique classique** de l'Ensemble Improvisation – en duo : Accordéon classique (Éric BLIN, Compositeur de musique de film) et Violoncelle (Natalie BLIN, Professeure Titulaire au Conservatoire de LAVAL). Concert organisé par l'association « Musiques originales de la grande Europe ». Au programme : **Beethoven, Dvorak, Bach, Borodine, Schubert, Vivaldi...** (Durée : 1h15 mn).
➡ Entrée libre (avec une participation aux frais souhaitée).



Ils font L'ACTU



LE FAIRY FEST

L'association Terre des Fées rassemble dix passionnés de musique et d'événements à ciel ouvert qui ont eu envie de partager ce goût de la fête avec les habitants du territoire. Depuis déjà de nombreux mois ils s'affairent à préparer la première édition d'un festival intergénérationnel qui ouvrira ses portes au parc expo : le Fairy Fest !

Au programme : entre 15h et 17h30, **une boom pour festivaliers en herbe et de nombreuses animations puis de 18h à 2h30 : une série de concerts.** Des membres de l'équipe nous ont confié que « Les groupes, majoritairement locaux, côtoieront des artistes qui se produisent sur de grosses scènes ». **Variétés, rock, reggae, beat box, techno, électro...** le festival proposera un programme festif et éclectique.
Cette aventure humaine ne serait pas réalisable sans le soutien des communes de Retiers et du Theil de Bretagne, de Roche aux Fées Communauté, des nombreux partenaires associatifs comme Retiers Festivités, l'EVS Crocq'vacances, l'Espace Jeunes, des artisans et des commerçants... Tous ont à cœur de garantir une ambiance festive, conviviale, de partage entre générations.
Nul doute que les fées voleront au-dessus du Fairy Fest pour saupoudrer les festivaliers d'un peu de magie et faire de cet événement un souvenir extraordinaire.



➡ Site web : fairyfest.fr - Billetterie (en ligne et sur place)
Cagnotte en ligne www.ulule.com/fairy-fest-samedi-1er-juin-2024
Appel à bénévoles sur site internet et réseaux
Restauration, buvette sur place